

**A Monsieur NEMBRINI, Administrateur Provisoire de l'Université de Bordeaux,  
A Messieurs les Présidents des Universités de Bordeaux1, Bordeaux2, Bordeaux4,**

**Objet:** Demande d'autorisation spéciale d'absence sans retenue de salaire pour permettre aux personnels des établissements de participer aux différentes initiatives prévues sur Bordeaux dans le cadre de la journée nationale d'actions intersyndicales le jeudi 12 décembre, (Voir ci-joint la déclaration intersyndicale),

Monsieur l'Administrateur Provisoire, Messieurs les Présidents,

Même si nous avons déposé au plan national des préavis de grève couvrant toute la semaine d'actions décidées par l'Intersyndicale de l'ESR au plan national, et notamment le jeudi 12 décembre, vous n'êtes pas sans savoir que la plus part des personnels sont confrontés à des difficultés financières importantes, et qu'à la veille des Fêtes de Noël, ils peuvent difficilement sacrifier une journée de salaire.

C'est pourquoi nous sollicitons de votre haute bienveillance une autorisation spéciale d'absence sans retenue de salaire pour permettre aux personnels des établissements de participer aux différentes initiatives prévues sur Bordeaux dans le cadre de la journée nationale d'actions intersyndicales le jeudi 12 décembre, à savoir :

- Un rassemblement des personnels de la future Université de Bordeaux et des grands organismes de recherche sur le parvis du Haut-Carré à Talence (UBx1), futur siège administratif et social de l'Université de Bordeaux, de 12h30 à 13h30

- Un rassemblement des personnels des Universités de Bordeaux et des organismes de Recherche (CNRS, INSERM, ...) devant le Rectorat de l'Académie de Bordeaux à 15h, où nous seront rejoint par nos collègues de l'Université de Bx3 et autres établissements d'ESR, pour appuyer les délégations des organisations syndicales qui demandent à être reçues par le Recteur afin de pouvoir exposer les revendications des personnels, pour qu'elles soient transmises au Ministre et puissent éventuellement trouver une traduction dans les décisions budgétaires actuellement en débat à l'Assemblée Nationale.

Ces initiatives prolongent et soutiennent vos propres démarches en direction du Ministère pour obtenir des moyens supplémentaires en matière d'emplois statutaires, de budget de fonctionnement, et d'augmentation de la masse salariale disponible pour faire face au GVT et au CAS Pension notamment. Car nous ne pouvons accepter les mesures de restrictions envisagées en terme de budget et d'emplois pour l'année 2014, après celles qui ont précédées en 2013, qui vont avoir pour conséquences une dégradation de nos conditions de travail, et par voie de conséquences une dégradation des services rendus aux usagers, rendant plus difficiles l'exercice de nos missions de formation et de recherche.

Ces initiatives sont un prolongement concret de la motion que nous avons voté ensemble à l'unanimité à l'occasion de l'Assemblée Constitutive Provisoire de l'Université de Bordeaux le 11 octobre dernier (Voir ci-joint).

Sachant compter sur votre compréhension et dans l'attente d'une réponse que nous espérons positive, veuillez croire Monsieur l'Administrateur Provisoire, Messieurs les Présidents d'Universités, en l'expression de nos sentiments syndicalistes.

Dominique BELOUGNE,

Pour l'intersyndicale ESR Aquitaine,  
Membre du Conseil d'Administration de l'Université Bordeaux Segalen, Bordeaux2,  
Membre du Bureau de l'URSES-CGT d'Aquitaine (Union Régionale des syndicats CGT des  
Universités d'Aquitaine)